

POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE ?

En soutenant la Chaire PÉPITE, vous rejoignez un espace unique de recherche-action.

Vos bénéfices en tant que partenaire :

- Accès privilégié aux recherches et expertises de la Chaire
- Participation active aux travaux (groupes de réflexion, projets collaboratifs, expérimentations locales)
- Visibilité et valorisation de votre engagement pour une transition écologique juste et industrielle
- Mise en réseau avec des chercheurs, décideurs publics et acteurs économiques engagés

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LA CHAIRE PÉPITE

Pour transformer la recherche en actions concrètes, la Chaire PEPITE entend proposer un large éventail d'activités et ressources au service des décideurs publics, des entreprises et des territoires :

Production de connaissances

- Études, rapports et cahiers thématiques
- Articles scientifiques et de vulgarisation
- Policy briefs pour les décideurs publics

Formation et conférences

- Formations de haut niveau pour élus, cadres publics et dirigeants d'entreprise
- Encadrement de thèses et projets étudiants
- Séminaires/webinaires sur les pratiques innovantes

Expertise et accompagnement

- Diagnostics territoriaux et sectoriels
- Contribution à des observatoires nationaux et européens
- Evaluations de politiques publiques et de programmes de soutien

Événements et partenariats

- Organisation de conférences et ateliers
- Laboratoires d'innovation territoriale
- Espaces de dialogue réunissant chercheurs, collectivités et entreprises

LA VALEUR AJOUTÉE DE LA CHAIRE PÉPITE

La Chaire PÉPITE s'inscrit précisément dans cette ambition collective. Soutenue par l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts et hébergée à l'Institut Louis Bachelier, elle ambitionne de devenir un espace de réflexion, de recherche et d'action, en réunissant chercheurs, entreprises, collectivités et institutions autour d'un objectif commun : penser et accompagner la transformation écologique et industrielle des territoires.

Elle apporte une réponse originale par :

- son positionnement interdisciplinaire, à la croisée de l'économie industrielle, de la géographie économique, de la science politique et, plus globalement, au cœur des sciences sociales ;
- sa vocation partenariale, en associant monde académique, acteurs économiques, pouvoirs publics nationaux et locaux ;
- sa finalité opérationnelle, en produisant des outils, analyses et expertises directement mobilisables pour guider les stratégies de planification écologique et transition industrielle territoriales.

PENSER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LE RENOUVEAU INDUSTRIEL DES TERRITOIRES

www.chaire-pepite.org
contact@chaire-pepite.org

DIRECTION SCIENTIFIQUE

• Nadine LEVRATTO

Directrice de Recherche au CNRS

• Nicolas PORTIER

Professeur affilié à l'Ecole urbaine de Sciences Po

PARTENAIRES FONDATEURS



PARTENAIRES SCIENTIFIQUES



| PSL | CERNA



EN COLLABORATION AVEC :

SciencesPo
ÉCOLE URBaine



CHAIRE PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE, POLITIQUES INDUSTRIELLES ET TERRITOIRES

POURQUOI UNE CHAIRE PÉPITe AUJOURD'HUI ?

La France et ses partenaires de l'Union européenne sont confrontés à une transformation profonde de leurs modèles productifs et à des besoins élevés d'investissement public et privé. Deux chantiers majeurs déterminent les agendas politiques à l'horizon 2050 :

- La transition écologique, qui implique la décarbonation et la réorganisation des chaînes de valeur, la généralisation de l'économie circulaire et de la bioéconomie, le déploiement d'éco-innovations (procédés, matériaux, sobriété/efficacité...), la relocation de notre approvisionnement énergétique.
- Le renouveau industriel, indispensable pour préserver notre puissance économique (valeurs ajoutées, recherche, emplois, balance commerciale...) et notre souveraineté, dans un contexte marqué par des tensions géopolitiques et dépendances stratégiques d'intensité croissante.

Ces deux grands enjeux ne peuvent être aujourd'hui pensés séparément et doivent s'intégrer dans une approche géographique, concrétisée par des stratégies adaptées à la diversité des régions et bassins d'emploi. Planification écologique et politiques de revitalisation industrielle ne prendront sens qu'au travers une stratégie explicite de territorialisation sur la mobilisation intensive des ressources locales et des politiques d'aménagement du territoire repensées. La chaire PÉPITe entend faire de cette territorialisation l'axe central de ses travaux.

Un contexte d'urgence et d'opportunités

Un constat est aujourd'hui largement partagé : l'érosion continue de la base productive de l'économie française en a fragilisé les équilibres. Les effets d'entrainement de l'industrie sur les autres composantes de l'économie (recherche, services qualifiés, construction...) ont été affaiblis. Les déficits commerciaux se sont fortement creusés. De nombreux bassins industriels français ont connu un déclin marqué, entraînant dévitalisation économique, vagues de fermetures d'usines, pertes d'emplois manufacturiers et de savoir-faire, sous-investissement dans les capacités de production, déséquilibres territoriaux.



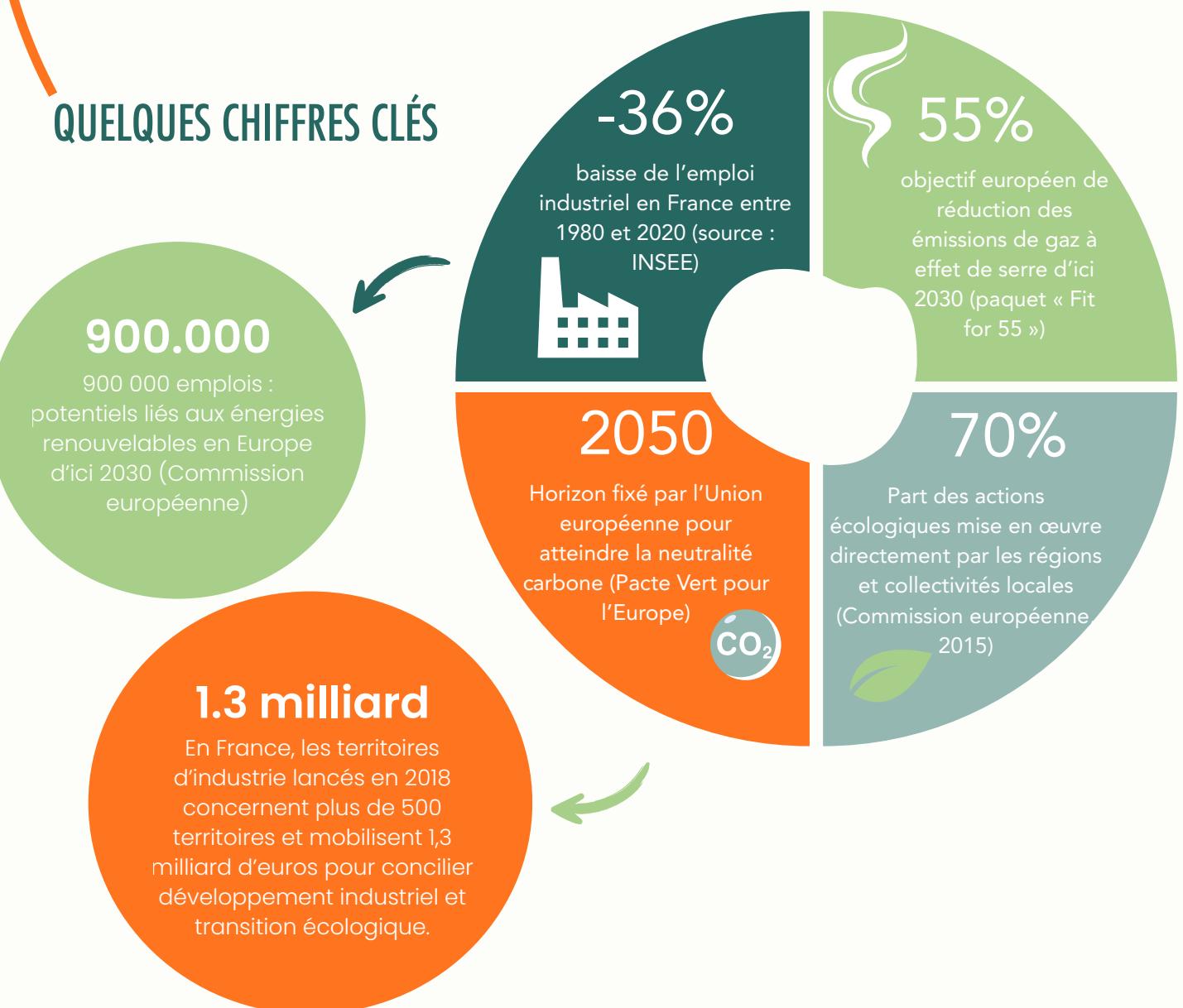
Quelques signaux positifs peuvent laisser espérer des inversions de tendances adossés à des territoires mieux organisés, porté par des acteurs entrepreneuriaux motivés et des politiques publiques ambitieuses.

De nombreux réseaux d'entreprises et « clusters » industriels mailent un territoire national également structuré par des groupes industriels dans les énergies, la gestion des déchets, l'eau, la construction, les mobilités...

La transition écologique ouvre de nouvelles perspectives et peut devenir un levier majeur de revitalisation économique et sociale, à la condition d'être pensée et accompagnée en ce sens.

Ainsi, l'empreinte environnementale française peut largement profiter de la relocation sur le sol national de certains segments des chaînes de valeur en valorisant des technologies peu émissives, les circuits courts et l'économie circulaire.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



Un enjeu territorial majeur

Au regard tant des enjeux que des réponses à leur apporter, le déploiement des transitions ne peut être envisagé d'une manière uniforme. Chaque région, chaque territoire disposent de ressources spécifiques à faire valoir (compétences, matériaux, infrastructures, réseaux d'acteurs, savoir-faire industriels, capital social...) mais aussi de contraintes propres (foncier, gouvernance locale, vulnérabilité sociale...).

Transition écologique et renouveau industriel reposent par conséquent sur des approches spatiales différencierées, prenant pleinement en compte les forces et fragilités locales.

LES GRANDS THEMES DE RECHERCHE DE LA CHAIRE

La Chaire PÉPITe croise économie industrielle, géographie économique, sciences sociales et finances publiques pour analyser les transformations productives et éclairer les stratégies territoriales qui les accompagnent. Ses travaux s'articulent autour de quatre axes principaux :

Transitions écologiques territoriales : dynamiques et planification

- Observer et comprendre la diversité des trajectoires de transition aux échelles régionales et locales.
- Évaluer le rôle des institutions locales dans la réorganisation des chaînes de valeur et les modes de consommation.
- Identifier les instruments et leviers de coopération territoriale au service de la durabilité (énergies renouvelables, mobilités bas carbone, économie circulaire, écologie industrielle et territoriale, éco-matières, sobriété, etc.).

Industrie et bifurcations productives

- Étudier la manière dont les externalités de connaissance et les synergies locales stimulent les innovations « vertes » (technologies et produits à faibles empreintes) et les stratégies d'investissement entreprises industrielles (PME, ETI, grands groupes).
- Observer l'impact des réseaux d'entreprises et « clusters » industriels et des dynamiques d'agglomération sur les innovations environnementales.
- Identifier les leviers d'accélération et les éventuels freins de la diffusion de technologies propres dans les entreprises et les territoires.

Géographie de l'innovation et capacités régionales

- Cartographier la distribution géographique des activités innovantes et technologiques.
- Évaluer le potentiel d'innovation verte des régions (nouveaux matériaux, recyclage, énergies alternatives, sobriété).
- Analyser la relation entre ressources locales spécifiques (compétences, foncier, savoir-faire) et capacités d'innovation durable.

Financer la transition écologique des territoires

- Étudier les dispositifs de financement (subventions, fiscalité, partenariats public-privé, obligations vertes, capital-investissement).
- Évaluer leur efficacité sur le long terme et leur capacité à générer des transformations durables.
- Développer de nouveaux outils pour mobiliser l'épargne vers des projets industriels et écologiques locaux.

AXE 1

AXE 2

AXE 3

AXE 4